

A l'attention de toutes et tous les candidat.e.s Roubaisiens,

FACE AUX ÉLECTIONS, NOUS NE DEMANDONS PAS DES PROMESSES. NOUS EXIGEONS DES ENGAGEMENTS.

À Roubaix, les associations ne sont pas un décor.
Elles ne sont pas un supplément d'âme.
Elles sont une colonne vertébrale.

Depuis des années, nous accueillons.
Nous réparons.
Nous accompagnons.
Nous formons.
Nous écoutons quand plus personne n'écoute.

Nous travaillons avec des moyens fragiles, des équipes engagées, et une responsabilité immense : celle de ne jamais laisser tomber les habitants.

Aujourd'hui, à l'approche des élections, nous refusons d'être instrumentalisés, fragilisés ou ignorés.
Nous refusons les discours compatissants sans actes.
Nous refusons l'instabilité politique qui met en danger des structures entières.

Nous posons une question simple aux candidates et candidats :

**Êtes-vous prêts à protéger durablement les associations qui tiennent le territoire ?
Ou les considérez-vous comme variables d'ajustement ?**

Ce que nous faisons à Roubaix ne se reconstruit pas en six mois.
Une association qui tombe, ce sont des années perdues.
Des équipes brisées.
Des habitants abandonnés.

Nous appelons à un engagement clair, écrit, public.
Pas pour nous.
Pour Roubaix.

PACTE D'ENGAGEMENT POUR LES ASSOCIATIONS DE TERRAIN À ROUBAIX

POUR LA PROTECTION ET LA RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS DE TERRAIN

Préambule

À Roubaix, les associations œuvrant dans les champs de la solidarité, de l'insertion, de la formation, de l'éducation permanente, du sport, de la culture, de la santé, de la jeunesse et du lien social constituent un pilier de l'intérêt général.

Elles interviennent auprès des habitants dans la durée, avec une connaissance fine des réalités sociales, économiques et humaines du territoire.

Ce pacte vise à garantir que leur engagement ne soit ni fragilisé, ni instrumentalisé, ni conditionné par des considérations politiques ou électorales, quelles que soient les alternances.

ENGAGEMENTS INCONTOURNABLES

1. Principe de neutralité politique et d'indépendance associative

Je m'engage à :

- Respecter l'indépendance des associations, quelle que soit leur histoire, leur gouvernance ou leurs sensibilités passées ou supposées.
- Ne jamais conditionner un soutien financier, logistique ou institutionnel à une proximité politique, idéologique ou personnelle.
- Garantir la liberté d'expression et d'action des associations dans le respect du cadre républicain.

2. Stabilité et lisibilité des financements

Je m'engage à :

- Favoriser des conventions pluriannuelles d'objectifs pour les associations structurantes.
- Assurer des délais de versement compatibles avec la réalité de la trésorerie associative.
- Mettre fin aux pratiques de pression financière, de renégociation brutale ou de remise en cause tardive des subventions.

3. Continuité de l'intérêt général au-delà des alternances

Je m'engage à :

- Garantir la continuité des actions associatives reconnues utiles aux habitants, indépendamment des changements politiques.
- Évaluer les projets sur leurs résultats, leur impact social et leur utilité territoriale, et non sur leur portage politique antérieur.
- Ne pas interrompre des actions en cours sans diagnostic partagé et justification écrite.

4. Reconnaissance de l'expertise de terrain

Je m'engage à :

- Reconnaître les associations comme des partenaires à part entière des politiques publiques locales.
- Associer les structures aux réflexions stratégiques concernant leurs champs d'intervention.
- Respecter leur expertise professionnelle, leurs contraintes humaines et leurs temporalités.

5. Protection des équipes et des bénévoles

Je m'engage à :

- Prendre en compte la fragilité des équipes salariées et bénévoles dans les décisions politiques.
- Ne pas exposer les associations à des situations mettant en danger l'emploi, la santé ou la dignité des personnes engagées.
- Favoriser des relations institutionnelles respectueuses, claires et non dévalorisantes.

6. Engagement spécifique pour le sport

Je m'engage à :

- Reconnaître le sport comme un levier majeur de cohésion sociale, de santé, d'éducation et d'inclusion.
- Garantir un soutien équitable aux clubs et associations sportives, amateurs comme de proximité.
- Préserver les moyens alloués au sport face aux contraintes budgétaires, en particulier pour les publics jeunes et populaires.

7. Engagement spécifique pour la culture

Je m'engage à :

- Reconnaître la culture comme un droit fondamental, un vecteur d'émancipation et de lien social.
- Soutenir les équipements labellisés de la création, la diffusion et l'accès à la culture pour tous les habitants, sur l'ensemble du territoire roubaisien.
- Protéger les associations culturelles locales, les artistes et les initiatives de terrain contre la précarisation et l'arbitraire.

8. Dialogue structuré et transparent

Je m'engage à :

- Mettre en place des espaces réguliers de dialogue entre la Ville et les associations.
- Garantir des échanges transparents, argumentés et respectueux.
- Instaurer des modalités claires de médiation en cas de désaccord.

9. Transparence et traçabilité des décisions

Je m'engage à :

- Motiver par écrit toute décision de modification substantielle d'un soutien public.
- Rendre lisibles les critères d'attribution des subventions.
- Garantir l'égalité de traitement entre les structures.

CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

« Ce pacte ne vous engage pas à être d'accord avec nous.

Il vous engage à ne jamais nous sacrifier. Êtes-vous prêt.e à le signer ? »

Il engage politiquement et moralement son signataire.

Il pourra être rendu public.

En tant que candidat.e aux élections municipales, je m'engage publiquement à respecter les principes cités ci-dessus.

Roubaix, le

Nom – prénom du Candidat.e :

LA QUESTION FINALE

Êtes-vous prêt.e à vous engager pour que les associations de Roubaix ne soient jamais des victimes collatérales du jeu politique ?

